

## Public concerné

## Prérequis

Cette formation s'adresse à des Directeurs, Gestionnaires, Responsables des Ressources Humaines, Responsables du personnel

Cette formation ne nécessite pas de prérequis

## Objectifs

Identifier les bases du droit du travail

Sécuriser ses pratiques

Eviter les risques prud'hommaux

## Programme

Les sources du droit du travail

- La hiérarchie des normes
- Les conventions collectives du secteur SMS
- Le régime juridique des conventions collectives

L'embauche et les contrats de travail

- Les formalités liées à l'embauche
- La période d'essai
- Le contrat à durée indéterminée (CDI)
- Le contrat à durée déterminée (CDD)
- La modification du contrat de travail

La durée et l'aménagement du temps de travail

- Les règles relatives à l'élaboration d'un planning (durées maximales de travail, pause, amplitude)
- Les heures supplémentaires et les heures complémentaires
- Les différentes modes d'aménagement du temps de travail

- Le temps partiel

#### La suspension du contrat de travail

- Maladie, ATMP, accident de trajet, maternité/adoption
- Le congé parental d'éducation
- Le congé paternité
- Les congés payés

#### La rupture du contrat de travail

- Le licenciement
- La démission
- La rupture conventionnelle
- Le départ et la mise à la retraite
- La fin du CDD
- Les conséquences et formalités liées à la rupture du contrat de travail (préavis, indemnités, documents)

## Durée, effectifs

27 heures.

15 stagiaires (capacité maximum).

## Intervenant(s)

Inès GRANDIERES, Juriste à l'Uriopss Hauts de France

Présentation des intervenants accessible via notre site : <https://www.uriopss-hdf.fr/formation>

## Moyens pédagogiques et techniques

21h de classes virtuelles : 23 janvier, 25 février, 27 mars, 24 avril, 22 mai, 19 juin 2025 (9h00-12h30)

+ 6h heures estimées de travail personnel en autonomie (asynchrone)

soit 27 heures de formation.

Apports théoriques (80%) et exercices pratiques – mises en situations (20%)

Utilisation de nombreux supports pour faciliter les échanges et les interactions

Ressources pédagogiques mises à disposition des stagiaires

## Modalités d'évaluation des acquis

Évaluation des acquis en cours de formation

## Matériel nécessaire pour suivre la formation

Formation à distance qui demande un ordinateur avec connexion internet, caméra et micro

## Délais moyens pour accéder à la formation

Les formations en Inter font l'objet d'une programmation accessible [via le catalogue en ligne](#).

Les formations en Intra sont programmées en tenant compte des disponibilités des apprenants et des intervenants.

## Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Les stagiaires en situation de handicap sont invités à préciser leur besoin via le bulletin d'inscription et/ou à nous contacter en amont de la formation afin d'échanger sur les éventuelles adaptations nécessaires.

Les locaux de l'Uriopss, à Boves et à Lille, sont accessibles pour les personnes à mobilité réduite.

Le cas échéant, l'Uriopss s'appuie sur un réseau de partenaires pour répondre aux besoins exprimés, ou orienter si besoin vers les dispositifs ou acteurs spécialisés.

**Référente Handicap** pour l'organisme de formation de l'Uriopss Hauts-de-France :

Martine BABELA : [m.babela@uriopss-hdf.fr](mailto:m.babela@uriopss-hdf.fr)

(Registre public d'accessibilité téléchargeable depuis le site Internet)

